



Membres en exercice	27
Membres présents	19
Suffrages exprimés	20
Pour	20
Contre	
Abstention	4

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2025/52

Objet : Décision budgétaire modificative n°2

L'an deux mille vingt-cinq, le six octobre, le Conseil municipal de la Commune de Villeneuve-lès-Béziers, dûment convoqué, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la Présidence de Monsieur Fabrice SOLANS, Maire.

Date de la convocation : 30 septembre 2025

Présents : Fabrice SOLANS, Jérôme FABRE, Céline DUBOIS, Stéphane ORTI, Alain D'AMATO, Séverine LOPEZ, Frédéric GRANIER, Stéphanie BOUILLY PETIT, Christophe ERMOLENKO, Elian GOMEZ, Bernadette LOURIAC-HERRERA, Adeline BATALLER GARCIA, Jérôme LABORIE, Marie-Laure LOYEZ, Elisabeth MOULY MANETAS, Aurélie PACE, Thierry ODDON, Lucyle MORGAN, Noura HABIB CHORFA

Absents ayant donné procuration : Pierre SUCH a donné pouvoir à Stéphane ORTI, Nathalie SIMARD a donné pouvoir à Marie-Laure LOYEZ, Kévin LABORDE a donné pouvoir à Jérôme FABRE, Delphine FERRERES-VALAT a donné pouvoir à Fabrice SOLANS, Morgan MARION a donné pouvoir à Frédéric GRANIER,

Absents Excusés : Sandrine MATEU GUTIERRES, Carole HERNANDEZ MAGNIEZ, Jean-Louis CAMPUS

Secrétaire de séance : Frédéric GRANIER

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57,

Vu le budget 2025 de la Commune,

Vu la décision budgétaire modificative n°1 adoptée le 28 juillet 2025

Le Conseil Municipal décide :

- D'autoriser la décision budgétaire modificative n°2 du budget principal de l'exercice 2025.

Section d'investissement – recettes

Chapitre	Intitulé	BP + RAR 2025+DM1	Montant DM2	Montant BP+DM1+DM2
024	Cession immeuble 11 rue de l'abattoir	0.00	180 000€	180 000€
Total			180 000€	

Accusé de réception en préfecture
034-213403363-20251006-202552-BF
Date de télétransmission : 10/10/2025
Date de réception préfecture : 10/10/2025

Section d'investissement – dépenses

Opération	Intitulé	BP + RAR 2025+DM1	Montant DM2	Montant BP+DM1+DM2
30 – article 21318	Travaux bâtiments communaux	308 897.22€	180 000€	488 897.22€
Total			180 000€	

Section fonctionnement – recettes

Chapitre	Intitulé	BP + RAR 2025+DM1	Montant DM2	Montant BP+DM1+DM2
74 -article 748371	Dotation équipement PM (DETR)	0.00	17 000€	17 000€
74 -article 741121	Dotation Solidarité Rurale	74 000€	7 641€	81 641€
Total			24 641€	

Section fonctionnement – dépenses

Chapitre	Intitulé	BP + RAR 2025+DM1	Montant DM2	Montant BP+DM1+DM2
011 – article 615231	Entretien voirie	15 000€	20 000€	35 000€
011-article 6068	Autres matières et fournitures	91 300€	4 641€	95 941€
Total			24 641€	

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits

Le Maire,
Fabrice SOLANS



Le Maire,- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de MONTPELLIER (par voie postale 6 rue Pitot, 34000 MONTPELLIER ou par voie électronique en la préfecture).

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, - informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de MONTPELLIER (par voie postale 6 rue Pitot, 34000 MONTPELLIER ou par voie électronique en la préfecture).

034-213403363-20251006-202552-BF
Date de réception : 10/10/2025

Accusé de réception en préfecture
034-213403363-20251006-202552-BF
Date de télétransmission : 10/10/2025
Date de réception préfecture : 10/10/2025